



L'incorrupible

Bulletin des Amis de Robespierre

« Le peuple n'a de force et n'est quelque chose que lorsqu'il est en colère » Stendhal (Mémoires sur Napoléon)

JANVIER 2004, N° 46

Sommaire :

Un portrait de Robespierre 2

Que sont-ils devenus sous l'Empire? P.-J. PORION. 3

La Franc-maçonnerie en Artois et la Révolution. 4

Le docteur GUILLOTIN, chirurgien à l'hôpital militaire d'Arras en 1793. 5

Nouvelles brèves. Le jeu d'échecs révolutionnaire. 6

Robespierre dans les manuels scolaires des collèges. 7

Robespierre dans le texte. Lectures. 8

Les Amis de Robespierre (ARDR)

Maison des sociétés
Rue A. Briand
62000 Arras

Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de Publications :
C. Lescureux & L. Petit



Bienvenue

sur le site des

Amis de

Robespierre



Pour joindre l'ARDR :
contact@amis-robespierre.org

ANATOMIE DE L'ANNÉE NOUVELLE

« Vous n'avez pas le monopole du cœur (...) » ! Tout le monde se souvient de cette apostrophe lancée, en son temps, par un Président de la République. Tout le monde, aujourd'hui, partage et revendique cette sentence devenue adage : tout le monde à ses pauvres, ses malades, ses sans-abri, ses « Autres » à secourir à coups de dons et de bénévolat. Peu de gens, en revanche, pour s'étonner – je n'ose utiliser *s'indigner* devenu chasse gardée de la mobilisation charitable – de l'inefficacité de ces élans du cœur ; encore moins nombreux sont ceux qui cherchent à la comprendre.

C'est qu'aujourd'hui, on se trompe d'organe : le cœur a phagocyté le cerveau. La télévision guide notre compassion vers les victimes d'accidents (aériens ou terrestres) de la vie ; nous sommes invités à partager les petites et les grandes douleurs de nos frères en humanité. Compatir, verser une larme, donner pour ne plus penser, comprendre, s'indigner.

L'enseignement de l'histoire est lui aussi gagné par ce phénomène : l'émotion y a vaincu la mémoire. Nos enfants s'émeuvent des conditions de vie des serfs du Moyen Âge ou des ouvriers de la Révolution industrielle : « que c'était dur » ! Ils compatissent à la Shoah plus qu'ils n'en perçoivent l'absolue et horrible mécanique : « que c'était horrible » ! Horribles aussi – car tout est équivalent dans ce passé lisse – les têtes qui roulaient sous la Révolution : « on guillotinaient : quelle horreur » !

« On guillotinaient » : voilà leur sentence. Car c'est bien d'un jugement qu'il s'agit : l'histoire sans réflexion devient un moment (heureusement) fini, clos sur lui-même. Un jugement car cette mémoire là est bonne ou mauvaise ; elle a ses gentils et ses méchants, ses incarnations du Bien et du Mal qui valent explication comme le Loup et la Chaperon Rouge de la fable.

Cet enseignement historique que l'on veut encore amoindrir (on parle aujourd'hui d'en supprimer l'épreuve au Brevet des Collèges !) participera demain davantage à l'endormissement de la réflexion. Nos enfants goûteront au bonheur de vivre dans une société contemporaine heureusement si éloignée des « temps horribles ». L'âge d'or, c'est aujourd'hui.

L'idée même de Révolution est à bannir. Ainsi, les révolutions anglaises et américaines doivent être traitées « sans étudier leurs événements » : c'est cautionner la *génération spontanée* et vider l'histoire de ceux qui l'ont faite : les hommes. De même, dans les programmes, la Révolution française jaillit au printemps de 1789 sans causes explicites et surtout pas sociales ! « Oui, nous nous souviendrons toujours, des sans-culottes des faubourgs » chantait naïvement La Carmagnole de 1792...

Face à cette banalisation, l'ARDR est, comme depuis 1987, consciente de son vrai devoir de Mémoire. Son action en 2004 est claire :

Souvenons-nous... qu'il faut réfléchir !

Laurent Petit

Maître Fernand Eleitrach, Président et le Comité directeur de l'ARDR vous présentent leurs meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2004.

L'Incorruptible

LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE (SUITE)

Le nom de **Dominique-Vivant DENON** (1747-1825) n'évoque plus grand chose pour la majorité des Français. Et pourtant...

Nommé par Bonaparte, directeur du Musée Central des Arts, bientôt appelé « *Musée Napoléon* », c'est lui qui organisa le pillage des œuvres d'art des pays conquis par « l'ogre corse ». Pendant près de quinze ans, il sillonna l'Europe, s'arrêtant dans les villes fraîchement conquises. Choissant les plus belles œuvres d'art, il les faisait expédier à Paris pour « meubler » ce qui allait devenir le Musée Napoléon (ex-Louvre) *

Mais remontons le temps... Expulsé en juillet 1792 de Venise, où sous le couvert de conseiller du Consul de l'ambassade de France, **DENON** se livrait en fait à l'espionnage, il retrouve Paris en décembre de la même année.

Sa situation, n'était guère enviable. On le considérait comme émigré et ses biens furent confisqués. La protection de **DAVID**, qui lui demanda de graver *Le serment du jeu de Paume* contribua à le rendre moins suspect aux yeux des autorités. Il obtint aussi que ses talents fussent requis par le Comité de Salut public.

Le 6 Floréal an II, ce dernier arrêta que « **DAVID** fera exécuter les costumes des Représentants aux armées ». Le 14 mai 1794, il demanda à l'artiste de soumettre ses propositions pour changer le costume national et l'approprier aux mœurs républicaines et au caractère de la Révolution.



8 Denon. Les Têtes de Robespierre, Danton, Couthon, Carrier, Gobel, Hébert, Fouchier-Tinville et Chaumette sous le fer de la guillotine. Louv. 182.

DAVID soumet ses propositions dès le 24 mai et il est autorisé à les faire graver et colorier. La gravure en est confiée à **Vivant DENON**.

Convoqué par le CSP à minuit pour rendre compte de son travail, **Vivant DENON** attend dans l'antichambre déserte. Subitement **ROBESPIERRE** sort de la salle et apercevant un étranger s'avance vers le pauvre artiste et lui demande d'un ton à le pétrifier « *ce qu'il fait là* » ?

ROBESPIERRE se radoucit après les explications de **DENON** le fait entrer dans la salle des séances et passe le reste de la nuit à discuter avec lui.

DENON ajoutait, lorsqu'il racontait cette anecdote, que ce souvenir avait pour lui, après tant d'années, le caractère d'un songe.

Les dessins que nous reproduisons aujourd'hui, font partie d'une série exécutée au Tribunal révolutionnaire et place de la Révolution. Ils concernent **FOUCHIER-TINVILLE**, **CARRIER** (représenté deux fois), **DANTON**, au Tribunal

Révolutionnaire. **HEBERT**, l'évêque de Paris **GOBEL**, **COUTHON** et **CHAUMETTE** sur la charrette qui les conduisait à l'échafaud et **ROBESPIERRE**.

ROBESPIERRE est le seul roturier qui eut l'honneur d'avoir sa tête tranchée présentée au peuple, comme les personnages de haute volée : **LOUIS XVI**, **MARIE-ANTOINETTE**, Madame **ELISABETH**, la **Du BARRY**.

Vivant DENON a repris ces têtes de révolutionnaires dans une étrange allégorie. Toutes tendances confondues, elles sont cette fois groupées sur le fer de la guillotine.

La lame de la guillotine est percée et entourée de rayons lumineux afin d'évoquer la Justice triomphante, condamnant à son tour les exécutions.

D'aucuns ont vu dans ce dessin, une parodie des représentations chrétiennes des martyrs. Quelle ironie pour le grand coryphée de l'Être Suprême.

La postérité n'a pas complètement oublié **Vivant DENON** : une des entrées du musée du Louvre porte son nom.

A suivre...

M. Dumeuse.

* Les pillages artistiques ne datent d'aujourd'hui. En 70, l'empereur R Titus, fit transporter à Rome le chandelier à sept branches en or massif du temple de Jérusalem. Que dire des démnagements d'œuvres d'art dans les régions envahies de 1914-18, et ceux du Maréchal Goering en 1940-44 ?

Que sont-ils devenus sous l'Empire ?

L'ÉVÊQUE ÉLU, PIERRE-JOSEPH PORION (1743-1830)

Curé de la plus riche paroisse d'Arras, P.J. PORION fut le premier et seul évêque jamais élu dans le diocèse tout nouvellement créé du Pas-de-Calais. Il n'exerça cet éphémère ministère que 32 mois, avant de redevenir un simple citoyen, épicier de son état, marié et père de famille.

Né à Thièvres, sur les bords de l'Authie (1), Pierre-Joseph PORION, était depuis 1780 le curé de l'importante paroisse de St Nicolas-des-Fossés (2) d'Arras quand il y fut élu évêque, le 29 mars 1791.

Dire qu'il le fut par tous ses fidèles serait exagéré car le suffrage censitaire et le système électoral par paliers alors en vigueur, ne réunir en l'église de St Nicolas que 497 votants. C'est CARNOT-Feulin (le frère de Lazare) qui, le 26 mars 1791, présida aux opérations. Au troisième tour de scrutin, Nicolas DUFLOS (3) curé d'un petit village l'emporta par 198 voix contre 174 à PORION et 35 nuls (4). DUFLOS étant absent on décida d'aller le chercher à quinze lieues de là. Prétextant des ennuis de santé, l'élu refusa et de se déplacer et l'honneur qui lui était fait.

Le quatrième tour n'eut lieu que le 29 mars et P.J. PORION, bien que non candidat, obtint 214 voix sur 347 votants. Il fallut longtemps le supplier pour que finalement il accepte de coiffer la mitre. On sonna les cloches, et on tira du canon pour fêter l'événement tandis que le corps administratif du département, les officiers de la Garde nationale et des troupes de ligne, et la Société des Amis de la Constitution, présentaient leurs hommages au nouvel évêque qui alla les jours suivants recevoir à Paris la consécration de TALLEYRAND.

P.J. PORION, dont le diocèse couvrait tout le département, succédait ainsi aux 3 précédents évêques de Boulogne, St-Omer, et Arras et notamment à Monseigneur de CONZIE, le fastueux prélat, plus souvent à Versailles qu'en Artois, et qui était parti, dès la première heure, rejoindre la cohorte des émigrés.

Tout séparait les deux hommes :

De CONZIE, noble de vieille souche, avait, dit-on, été capitaine de dragons avant de faire la carrière dans l'église, moyennant des études de théologie plus que superficielles. Homme de cour on lui attribuait quelques aventures amoureuses parfois scabreuses.

Issu de milieu modeste, P.J. PORION, après des études au collège d'Arras, avait été ordonné prêtre chez

les oratoriens. Homme cultivé, il fut successivement secrétaire de l'Archevêque de Paris, enseignant au collège militaire de la Flèche et professeur de philosophie auprès des Jésuites du collège d'Arras, avant d'obtenir la cure envinée de St Nicolas-des-Fossés.

De Tournai où il séjournait avant de rallier Coblenze où l'attendait le Comte d'Artois, De CONZIE fit savoir qu'il considérait comme « radicalement nulle » l'élection de P.J. PORION, interdisant aux prêtres de lui obéir. A quoi le nouvel évêque répliqua que : « L'égalité étant l'essence de la religion chrétienne, il est impossible de ne pas voir la main de Dieu dans la révolution française ».

P.J. PORION fut un évêque actif quittant volontiers son siège épiscopal de St-Omer pour visiter ses ouailles. Mais l'accueil des fidèles fut assez souvent hostile, surtout après le Bref du pape, dans un diocèse où les prêtres réfractaires étaient nombreux. Bien que « républicain » le nouveau prélat se heurtait parfois aux autorités, comme par exemple sur la question de la tenue des registres d'état-civil, qu'il voulait garder à ses curés.

La politique anti-religieuse s'étant accentuée, et les églises progressivement fermées, surtout après le retour de LE BON dans le département en novembre 1793, P.J. PORION finit par abdiquer

publiquement le 25 novembre, remettant en personne ses lettres de prêtrise.

Redevenu simple citoyen, l'ex-évêque se maria un mois plus tard avec Bernardine PRUDHON, qui lui donna, en octobre 1794, un fils prénommé Floréal-Auguste.

Bénéficiant d'une rente accordée aux anciens évêques constitutionnels, P.J. PORION obtint également un poste d'administrateur municipal à St-Omer. Il fut ensuite épicier puis fournisseur aux armées, mais malheureux en affaires, il s'adonna finalement à la littérature. Vivant obscurément à Paris depuis 1802 il y mourut, à 87 ans, le 20 mars 1830.



1) Coupé par l'Authie qui sépare le Pas-de-Calais de la Somme, le village a conservé ses deux mairies, et ses deux conseils

2) L'église St Nicolas était proche des fossés de la ville fortifiée. La cathédrale était trop délabrée pour accueillir les électeurs

3) Cf. l'Incorruptible n° 44

4) Entre temps une partie des électeurs étaient retournés à leur travail. PORION, reprenant un vœu de Robespierre, proposa que désormais on indemnise les citoyens quand il accomplissent leur devoir d'élu.

LES FRANCS-MAÇONS ARTÉSIENS ET LA RÉVOLUTION.

A la veille de la Révolution les loges artésiennes sont en pleine prospérité.

On en dénombre 24 qui regroupent quelques 700 francs-maçons. Ce qui représente, selon Emile Lesueur *, environ 10 % de la population intellectuelle de l'Artois Et on en dénombre 1 500 sur l'ensemble des territoires qui constitueront bientôt le Pas-de-Calais.

On constate une large participation des militaires dans la composition des loges. Ils représentent 12,5 % à la loge de « l'Amitié » (la plus active à Arras) et 38,4 % à la loge « La Fidélité » d'Hesdin.

A « l'Amitié » les plus catégories sociales les plus représentées sont :

Fonctionnaires (15,9 %), industriels et négociants (14,4 %) à égalité avec les personnels judiciaires, militaires (12,5 %), rentiers (11,3 %), nobles (8,7 %), agriculteurs (2,5 %) ainsi que les notaires ; médecins et chirurgiens (1,5 %), prêtres (1 %)

A « La fidélité » d'Hesdin les nobles sont 30,8 %.

A Béthune, la loge « Aurore de la Liberté », fondée en octobre 1789, compte plusieurs prêtres mais surtout des militaires et des bourgeois.

A Aire-sur-la-Lys les militaires forment le tiers des 50 membres de la loge « La Réunion », la bourgeoisie et le clergé constituant l'essentiel des autres.



Les FM artésiens vont se retrouver assez nombreux à participer aux premières assemblées révolutionnaires, sans toutefois qu'on puisse dire que la franc-maçonnerie ait beaucoup compté dans la préparation de l'œuvre révolutionnaire. Les loges n'avaient que peu d'influence sur l'opinion publique et les FM en Artois, comme partout ailleurs, se retrouvent dans des camps souvent opposés. Par exemple les frères appartenant à la noblesse entrante défendent leur privilège contre les frères de la noblesse moins titrée. Les mêmes rivalités entre FM se retrouvent au sein du clergé. Les curés FM qui rédigent les cahiers de doléances du Tiers partagent volontiers les opinions de celui-ci.

La FM artésienne, comme le peuple de la province dans sa grande majorité, adopte les idées de réforme sociale avec beaucoup de modération. Elle ne s'associe guère à la vigueur avec laquelle Robespierre et quelques autres avocats dénoncent les intolérables abus.

Trois députés artésiens du Tiers-État sont francs-maçons

BOUCHEZ, négociant et banquier, BRASSART, avocat, et VAILLANT futur maire d'Arras, et président du Conseil Général sous l'Empire, anobli par l'Empereur. Ils se retrouveront tous les trois au club des « Feuillants ». Les deux députés suppléants du Tiers-État (LEFEBVRE DU PREY et THELLIER) sont aussi FM.

Le seigneur DUBOIS DE FOSSEUX, premier maire élu d'Arras et premier président du Directoire du département se dit occasionnellement franc-maçon

Pour la Législative deux FM sont élus : DEUSY (juge de paix) et DE SAINT AMOUR, tous deux monarchistes, mais le second se récusera.

On ne connaît guère de sans culottes francs-maçons.

Mais on retrouve un certain nombre de FM dans les Sociétés Populaires. Ils sont une dizaine par exemple sur 150 membres de la Société des Amis de la Constitution d'Aire s/la Lys que préside Lazare CARNOT

Le frère TRIBOULET, juge de paix est co-secrétaire de la Société Populaire d'Arras (créée en avril 1790) laquelle manifeste assez vite une vive hostilité envers les prêtres et se félicite de la fermeture des églises d'Arras, transformées en temples de la Raison et de la Philosophie.

Le frère DAUNOU, vicaire général de l'évêque élu PORION, vient de la loge « Saint Frédéric des Amis réunis » de Boulogne sur mer, tout comme LAMBERT, prêtre assermenté qui en 1793 assiste MARIE-ANTOINETTE dans la charrette que la conduit à l'échafaud.

Le Comité de Surveillance d'Arras compte encore 2 FM sur 24 membres.

Dans les Sociétés populaires on n'admet pas les pratiques secrètes des loges maçonniques qui sont toutes supprimées et leurs temples fermés dès 1792.

On retrouve un certain nombre de FM parmi les émigrés et les prêtres réfractaires.

Dix FM artésiens furent guillotins (dont 5 de la loge de « l'Amitié » d'Arras) et une centaine connut la prison

A Hesdin certains FM continuent, semble-t-il, à se réunir dans la forêt.

Quelques FM occupent des fonctions auprès du Tribunal Révolutionnaire sous la Terreur, et notamment : MURY, négociant ex-receveur du Prince de Soubise (qui est, dit-on, le dénonciateur des quatre sœurs de la Charité guillotonnées en 1794) LE GAY et LE DUCQ tous deux avocats (et anciens ROSATI) ainsi que BUISSART, avocat, juge de paix, l'ami de Robespierre.

Le réveil de la Franc-maçonnerie coïncide avec la renaissance du catholicisme.

Dès 1795 les loges s'assemblent à nouveau. Louis, frère de Napoléon, devient le premier Grand-maître. En 1804 la loge de « l'Amitié » d'Arras compte 50 membres et la « Constance 85 » en 1810. Les fonctionnaires de l'Empire et les officiers rejoignent les loges en nombre. Les deux premiers préfets du Pas de Calais sont francs-maçons.

C. Lescureux

* Avocat, auteur en 1914 d'une thèse de doctorat : « La Franc-maçonnerie artésienne au XVIII^e siècle » et du Tome I des O.C. de Robespierre.

1793 : Quand le docteur Guillotin opérait à l'hôpital militaire d'Arras.

1793 : les champs de bataille sont depuis des mois à quelques dizaines de lieues d'Arras et l'autorité militaire recherche des bâtiments assez vastes pour héberger ses nombreux malades et éclopés. Elle jette son dévolu sur l'immense abbaye St-Vaast, à deux pas de l'hôpital de la ville. Assez récemment rebâtie à neuf, la riche demeure des bénédictins, devenue Bien national, n'hébergeait plus depuis trois ans que des religieux à la retraite qui l'ont quittée en août 1792.

Des cloisons abattues, le cloître fermé par d'immenses panneaux de bois, tout est aménagé à la hâte pour accueillir entre 1 800 et 2 500 soldats dépités comme « gâteux ou vénériens ». Ils ne sont pas grabataires et beaucoup font le mur pour rejoindre les cabarets de la ville. La population se plaint des désordres causés au point d'alerter la Convention. Il n'y a il est vrai pour les encadrer que 19 infirmiers et 9 infirmières. Plus quatre chirurgiens avec à leur tête le chirurgien chef dont le nom est à tout jamais rendu célèbre par une invention dont il n'est pourtant pas l'auteur : GUILLOTIN.

Un député-médecin philanthrope

Joseph-Ignace GUILLOTIN, fils d'un procureur du roi, est né à Saintes le 28 mai 1738. Elevé par les jésuites il est docteur en 1768, exerce à Reims puis est nommé docteur régent à la faculté de médecine de Paris. Connu pour un écrit qu'il a publié en 1788 en faveur du Tiers-État, il est élu député de la capitale aux Etats Généraux.

En décembre 1789, à la Constituante, il demande l'abolition des « peines infamantes », une revendication chère à Robespierre. Mais c'est surtout de son intervention du 20 janvier 1790 que naît sa célébrité : il propose que désormais, tout condamné à mort, quelle que soit sa condition, subisse une « décapitation égale pour tous par un simple mécanisme ».

La « Louison »

Ce mécanisme que le Docteur GUILLOTIN veut substituer à la hache du bourreau pour rendre l'exécution moins barbare, a été récemment mis au point par un de ses collègues, le docteur Antoine LOUIS, avec le concours d'un facteur de clavecin allemand nommé Tobias SCHMIDT. C'est une lourde lame tranchante qui tombe entre des glissières du haut d'un bâti. Certains prétendent que les Italiens l'avaient déjà imaginée.

Il faudra que la proposition de GUILLOTIN soit reprise, en juin 1791 par un député plus écouté, LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU, pour être finalement adoptée par décret le 25 septembre 1791.

La GUILLOTINE, devenue depuis objet d'exécration alors qu'elle fut conçue pour tenter d'atténuer l'horreur de la décapitation, s'appelle quelque temps la « LOUISON » par référence à son véritable inventeur. Elle est utilisée pour la première fois le 25 avril 1792 pour un condamné de droit commun.

Soucieux de la santé publique

Avant tout passionné par sa profession le député GUILLOTIN est aussi sous la Constituante à l'origine de la création d'un « Comité de la Santé ».

Inscrit au club des « Feuillants » il occupe quelque responsabilité dans sa section parisienne de la Halle au Blé et traverse la Terreur sans encombre. Par contre en octobre 1795 il est un temps incarcéré pour avoir, soi-disant, « signé des écrits contraire aux lois ».

Il se fait un ardent défenseur de la vaccine et est un des fondateurs de la Société des Médecins « Pour la propagation de la médecine » qui deviendra « l'Académie de médecine ». Joseph Ignace GUILLOTIN meurt à Paris le 26 mars 1814.

Lors de sa mission à Arras le Dr GUILLOTIN fut un temps pris à partie par le journal « LA GAZETTE DU NORD » qui prétendit le rendre responsable des incidents provoqués par les militaires en goguette.

Unanime le personnel qui l'entourait répliqua par une déclaration attestant « le zèle, l'activité, l'humanité, la douceur et le patriotisme du Dr GUILLOTIN ... »

C. Lescureux

Contestant ce qu'affirment les auteurs : Soboul, Cardevacque, Tulard etc., d'aucuns avancent que le GUILLOTIN qui exerça à Arras n'était que le cousin du député promoteur de la Guillotine.



L'Abbaye Saint-Vaast à Arras.

QUAND LE JEU D'ÉCHECS SE RÉPUBLICANISA.

Un courrier de notre ami, Michel CSANYI, échéophile averti, nous rappelle que, sous la Révolution, les échecs, comme les cartes à jouer, se virent républicanisés.

Toute connotation évoquant la monarchie et l'ancien régime (roi, reine ...) devait disparaître.

Fin 1793, Louis-Bernard GUYTON-MORVEAU, proposa pour le jeu d'échecs une nouvelle dénomination : le jeu de « la petite Guerre ».

Avocat de formation, Guyton-Morveau avait abandonné sa carrière pour se consacrer à sa passion : la chimie. Membre du Comité de Salut public dès le 6 avril 1793, il en démissionna début juillet pour développer la manufacture d'armes de Paris nouvellement créée dont les ateliers, établis au Luxembourg et place de l'Indivisibilité, purent fournir dès novembre 1 000 fusils par jour.

Guyton-Morveau participa aussi à la formation d'un corps d'aérostiers dont la première utilisation militaire eut lieu au cours de la bataille de Fleurus, permettant de renseigner le général Jourdan sur les mouvements des troupes ennemies.

Avec Guyton-Morveau, les pièces du jeu d'échecs changèrent d'appellation. Elles devinrent : le roi, le drapeau (ou porte-drapeau), la reine, l'adjudant, les fous, les dragons, les chevaliers, les cavaliers, les tours, les canons et les pions, les fantassins.

Les actions de jeu n'échappèrent pas non plus à un changement d'appellation : l'échec (coup menaçant directement le roi) devint, « au drapeau ». Le mat (mettant fin à la partie) devint « victoire », le pat (match nul), *Blocus*, le roque (déplaçant simultanément le roi et la tour, *batterie au drapeau*).

Malheureusement pour Guyton-Morveau, cette transformation, avouons-le, n'eut aucun succès.

POURQUOI LE VILLAGE DE THIEVRES A-T-IL DEUX MAIRIES ?

Le découpage des départements (dont certains élus avaient proposé qu'ils eussent des formes géométriques) ne fut pas toujours chose aisée. Pour séparer le Pas-de-Calais de la Somme, les Constituants conservèrent la frontière naturelle qu'était la rivière côtière de l'AUTHIE. Mais les difficultés surgirent là où certains villages étaient situés de part et d'autre du cours d'eau. Il fut décidé que la commune appartiendrait au département où était implantée son église. Mais des contestations s'élevèrent, qui durèrent parfois des années.

A THIEVRES, les oppositions furent si irréductibles qu'il fallut se résoudre à diviser le village en 2 communes, qui, depuis 1790, ont chacune leur mairie et leurs élus municipaux, les uns dans la Somme (80) les autres dans le Pas-de-Calais (62). On ignore sur quelle rive naquit l'évêque PORION dont il est question par ailleurs mais c'est aux archives du Pas-de-Calais qu'est son acte de naissance.



Photo : La partie picarde de Thieuvres sur la rive droite n'a qu'une minuscule mairie et quelques habitants

17 AVRIL 2004 À BLÉRANCOURT

M. VINOT qui nous offre chaque année une attrayante occasion d'aller rendre visite à Saint-Just nous promet d'ores et déjà un programme exceptionnel pour l'assemblée 2004, puisque JEAN-PAUL BERTAUD (dont on a tant apprécié les interventions au colloque d'Arras) viendra à Blérancourt parler du « Sacre de Napoléon » en commentant le tableau de David. Un rendez-vous à ne pas manquer.

LES ACTES DU COLLOQUE D'ARRAS.

Au dire des participants, le colloque des 7 et 8 novembre 2003 tenu à l'Université d'Arras s'est déroulé dans de parfaites conditions. On pourra juger de l'intérêt des travaux qui y ont été conduits, grâce aux actes qui seront publiés dans le numéro des AHRF qui paraîtra vers avril-mai 2004.

Il ne restera pas de trace écrite mais espérons le de bons souvenirs de la visite du musée d'Arras et du banquet républicain offerts aux congressistes dans la soirée du 7 novembre par les *Amis de Robespierre*.



Cliché : Mme Annie Crépin et MM. JP Jesenne et H. Leuwers les organisateurs du colloque de la SER.

ROBESPIERRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES DE LA CLASSE DE 4^{ème} DU COLLÈGE.

Les manuels destinés aux élèves de 4^{ème} donnent une image plutôt positive des qualités morales et intellectuelles de Robespierre.

Il est dépeint comme un homme honnête, défenseur de la moralité (vertu). C'est un partisan convaincu de la vraie démocratie, un ardent défenseur du peuple et du suffrage universel (liberté, égalité, fraternité). Il s'élève contre l'injustice sociale. La fermeté de ses convictions, sa rigueur morale et sa vie privée irréprochable lui ont valu le surnom d'*Incorruptible*.

On met également en valeur ses qualités de meneur d'hommes, ses talents d'orateur et de tacticien politique.

Mais un manuel le juge aussi « orgueilleux, d'un caractère ombrageux et méfiant » (1 et 2). On lui reproche d'être persuadé d'avoir raison en toute chose et de toujours représenter le combat du bien contre le mal.

Dans beaucoup de manuels, on indique aussi :

- que c'est un grand admirateur de Jean-Jacques Rousseau dont il s'efforcera de mettre les idées en pratique,
- que Démocrate, il plaide inlassablement la cause du peuple, soutient les revendications des sans-culottes et s'oppose au suffrage censitaire.
- qu'en 1792, c'est un des rares opposants à la guerre,
- qu'il a voté la mort du roi.
- qu'en 1794, il veut instaurer une religion nouvelle : le culte de l'Être Suprême.

Membre du Comité de Salut Public, Robespierre est considéré, dans plusieurs manuels,

comme le « Maître » du Gouvernement Révolutionnaire.

Il est jugé responsable des excès de la Terreur, de l'élimination des Enragés et des Indulgents et du vote de la loi du 22 Prairial qui entraîne les exécutions en masse de juin 1794.

Certains manuels, par contre, sont plus nuancés et indiquent « qu'il n'a pas les mains libres et qu'il doit composer avec les sans-culottes. C'est sous leur pression que sont établis la loi du maximum et la loi des suspects » (1).

Ils concluent en notant que « les Français lui attribuent, à tort ou à raison, tout ce qui se fait de bien et de mal dans le pays » (2).

Les 9 et 10 Thermidor, Robespierre est arrêté et guillotiné sur ordre de la Convention car les députés craignent pour leur vie. Certains manuels signalent même l'organisation d'un complot entre extrémistes et modérés pour éliminer Robespierre et ses amis.

J.C. Martinage et É. Siméone

Cette étude a été faite en consultant les manuels suivants :

1. Hatier, édition 1998 sous la direction de Martin Ivernel
2. Hatier, édition 2002 sous la direction de Martin Ivernel
3. Hachette, édition 1998 sous la direction de Christian Bouvet et Jean-Michel Lambin
4. Hachette, édition 2003 sous la direction de Vincent Adoumé
5. Nathan, édition 2002 sous la direction de Danielle Champigny, Olivier Loubes et Michel Bernier
6. Belin, édition 2002 sous la direction d'Eric Chaudron et Rémy Knafo

Une autre étude sera faite prochainement sur les manuels de Seconde.

TROUBLES : LES NAUFRAGES DE THERMIDOR AN II AN III

Les éditions de l'Harmattan, dans leur collection « Romans historiques » viennent de publier cet ouvrage de Paule BECQUAERT ainsi présenté

« Paris an II de la République (1794), Sylvere Caniglion, écrivain public et poète à ses heures, révolutionnaire enthousiaste, admire Robespierre, comme la plupart de ses amis, et fréquente assidûment la Convention et le club des Jacobins. Le dix thermidor bouleverse son existence. Du jour au lendemain son univers s'effondre, ses convictions sont battues en brèche. Dans son entourage on acclame les « thermidoriens » qui ouvrent les prisons et abolissent la terrible loi de prairial, mais l'ère de la Terreur est-elle bien terminée ? Fidèle jusqu'à la déraison, Sylvere s'accroche à ses idées, et se met en danger. Réussira-t-il à surmonter les embûches qui se dressent devant lui et à révéler la vérité à la femme dont il s'est épris »

Paule BECQUAERT, professeur d'histoire, a exploré cette période particulièrement trouble de notre Histoire et nous livre à travers un sujet brûlant une réflexion douce amère sur les limites du pouvoir et les faiblesses de l'âme humaine.

Nous avons d'autant plaisir à signaler la parution de cet ouvrage que nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt et que l'auteur Paule BECQUAERT est une des nos fidèles amies de Robespierre. Nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier son érudition et son talent à l'occasion d'articles qu'elle nous a confiés et qui traitaient de l'influence de l'antiquité dans la pensée de Robespierre

L'ouvrage (24,40 €) est en vente dans toutes les bonnes librairies, ou à « l'Harmattan » Edition-diffusion 5-7 rue 1 de l'Ecole polytechnique 75005 PARIS, ou par internet : <http://www.editions-harmattan.fr> (Email : harmatta@wanadoo.fr).



ROBESPIERRE DANS LE TEXTE :

Discours sur les préjugés des peines infamantes.

Ce texte assez peu connu de M. De Robespierre, avocat en parlement, a été publié en 1785 à Amsterdam et à Paris. Il valut à son auteur d'être distingué par la Société Royale des Arts et des sciences de Metz qui avait proposé en 1784 le sujet de concours suivant :

- Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille, une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable... ?

On peut supposer que Robespierre fut d'autant attiré par ce sujet qu'il avait, comme tous les artésiens, souvent entendu raconter l'histoire du régicide Robert Damiens, originaire du hameau de la TIEULOY, de la paroisse de Monchy-Breton près de St-Pol-sur-Ternoise à quelques lieues d'Arras.

On connaît l'horrible supplice infligé avec un raffinement de barbarie sans nom le 28 mars 1757, à ce malheureux qui avait égratigné le roi Louis XV d'un coup de canif. Aux premiers rangs de la foule immense amassée en place de grève se pressaient les gens huppés munis de lorgnettes pour ne rien perdre de l'affreux spectacle des plaies arrosées de plomb fondu puis des membres arrachés par quatre chevaux.

Mais on ignore souvent que l'arrêt de la cour publié à son de trompe dans Paris, Arras et St-Omer faisait savoir que : « Elisabeth... femme dudit DAMIENS, Marie Elisabeth, sa fille, et Pierre Joseph, son père seront tenus de vider le royaume, avec défense à eux d'y jamais revenir, à peine d'être pendus et étranglés sans forme ni figure de procès, fait défense... à toutes personnes de la famille de porter à l'avenir le nom de Damiens et leur enjoint d'en porter un autre... » A quoi s'ajoute une autre sanction : la maison maudite où de Robert François Damiens a vu le jour à la Tieuloy sera rasée.

Le texte de Robespierre contre les peines infamantes, est pour lui l'occasion de considérations sur les mœurs, les préjugés et les gouvernements de son temps qui expliquent comment des lois aussi injustes peuvent être encore tolérées.

Par exemple :

«... L'honneur est l'âme du gouvernement monarchique : non pas cet honneur philosophique qui n'est autre chose que le sentiment exquis qu'une âme noble et pure a de sa dignité... mais cet honneur politique, dont la nature est d'aspirer aux préférences et aux distinctions qui fait que l'on ne se contente pas d'être estimable mais que l'on veut surtout être estimé ; plus jaloux de mettre dans sa conduite de la grandeur que de la justice Dans ce gouvernement l'opinion publique attache nécessairement un prix infini à l'avantage de la naissance .

La même tournure d'esprit qui fait que l'on respecte un homme parce qu'il est d'un père noble, qu'on le dédaigne parce qu'il sort de parents obscurs, conduit naturellement à le mépriser lorsqu'il a reçu le jour d'un homme flétri, ou qu'il l'a donné à un scélérat... »

NB : Ce texte sera publié intégralement dans le Tome XI (à paraître) des Œuvres Complètes de Robespierre.